

INTERVIEW

DR LÉONTI

NOUVELLES CONSULTATIONS
SOINS PALLIATIFS



1

**EN QUOI LA CONSULTATION EN SOINS
PALLIATIFS SE DISTINGUE-T-ELLE DANS
L'ACCOMPAGNEMENT DES PATIENTS ?**





**LA CONSULTATION EN SOINS
PALLIATIFS PREND EN CHARGE À LA
FOIS LE PATIENT ET SES PROCHES.
ELLE NE SE LIMITE PAS AUX SOINS
MÉDICAUX, MAIS PROPOSE UN
ACCOMPAGNEMENT GLOBAL
AVEC L'INTERVENTION D'UN
PSYCHOLOGUE, D'UNE
ASSISTANTE SOCIALE, DE
BÉNÉVOLES, ET UN SOUTIEN
RELATIONNEL.**



2

**QUELLES SITUATIONS PEUVENT
CONDUIRE À CONSULTER ?**





LES MOTIFS SONT VARIÉS :

– PHYSIQUES

DOULEURS, TROUBLES RESPIRATOIRES,
NAUSÉES, VOMISSEMENTS,
PERTE D'APPÉTIT

– PSYCHOLOGIQUES

ANXIÉTÉ, INQUIÉTUDES

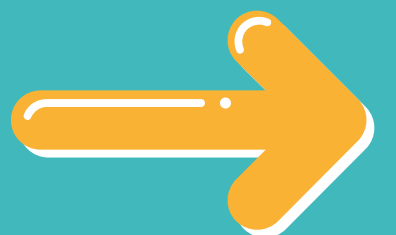
– SOCIAUX

DIFFICULTÉS FINANCIÈRES, BESOIN
D'AIDE POUR LE MAINTIEN À DOMICILE



3

**QUEL EST LE CADRE GÉNÉRAL
D'UNE CONSULTATION DE SOINS
PALLIATIFS ?**





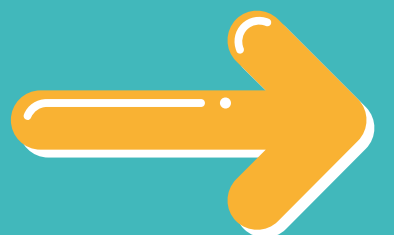
ELLE DÉBUTE PAR UNE REPRISE
COMPLÈTE DE **L'HISTOIRE
MÉDICALE** DU PATIENT.

L'OBJECTIF EST **D'IDENTIFIER LA
PROBLÉMATIQUE ACTUELLE**, QU'IL
S'AGISSE D'UNE **PHASE CRITIQUE
RÉVERSIBLE** OU D'UNE SITUATION
OÙ **LES SOINS CURATIFS NE SONT
PLUS EFFICACES**. DANS TOUS LES
CAS, L'OBJECTIF RESTE
D'AMÉLIORER LA QUALITÉ DE VIE.



4

**QUELLES SONT LES MODALITÉS DE
PRISE EN CHARGE POSSIBLES ?**





**SELON LES BESOINS, IL PEUT S'AGIR
D'UNE SIMPLE CONSULTATION,
D'UNE HOSPITALISATION DE JOUR
OU D'UNE HOSPITALISATION
COMPLÈTE.**

**PLUSIEURS INTERVENANTS PEUVENT
ENSUITE ÊTRE MOBILISÉS :**

**INFIRMIERS LIBÉRAUX,
KINÉSITHÉRAPEUTES, ÉQUIPE DE SOINS
PALLIATIFS TERRITORIALE,
HOSPITALISATION À DOMICILE, ETC.**





**COMMENT ACCÉDER À LA
CONSULTATION ?**



”

IL SUFFIT DE PRENDRE
RENDEZ-VOUS VIA LE **SECRÉTARIAT**
DU SERVICE OU DIRECTEMENT SUR
DOCTOLIB.

“



